

**Procès-verbal de la 30^{ème} ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du GESO le 20 avril 2004 à 17h00 à l'Hôtel Mont-Blanc à Morges**

Trésorier : Robert Viret
Secrétaire : Jean Claude Berney

15 membres participent à l'Assemblée et 6 se sont excusés et ont donné procuration à l'un des membres du Comité (voir annexe). Le quota est donc atteint.

Le secrétaire ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux participants. Il passe ensuite à l'ordre du jour (voir annexe)

1/ Approbation du PV de l'assemblée du 24 avril 2003

Le PV de l'Assemblée 2003 a été transmis en temps utile à tous les membres du GESO. Personne ne demande sa lecture et le PV est approuvé à l'unanimité

2/ Rapport d'activité – J-C Berney + R. Viret

Deux visites d'entreprise ont été organisées chez Phonak Communications, entreprise spécialisée dans des récepteurs miniatures intra auriculaires, et Saïa Burgess, entreprise qui fabrique des composants pour l'automobile, particulièrement des moteurs pas-à-pas. Ces deux visites ont rencontré un bon succès sous réserve des problèmes qui seront soulevés au point 10.

Le cours CEM organisé traditionnellement avec Montena EMC par contre n'a pas rencontré beaucoup d'écho, et il n'y a eu qu'une seule inscription. contre 3 en 2003. Il y a actuellement prolifération de ce genre de cours et la clientèle s'adresse maintenant directement aux maisons spécialisées en fonction de leurs besoins propres.

La visite de Productronica à Munich organisée chaque 2 ans par R Viret a également connu un baisse de fréquentation avec une douzaine d'inscrits. L'organisation de cette visite demande un important travail et il n'est pas facile de récupérer ses fonds.

3/ Comptes de l'exercice 2003 – R. Viret. (voir annexe)

Le trésorier donne ensuite lecture des comptes pour l'année 2003. Ces comptes laissent apparaître une perte de quelques frs 4'200.-. Cette perte est due essentiellement au fait que plusieurs membres ont démissionné en 2003 sans payer leur cotisation de l'année contrairement à ce qui est convenu dans les statuts. Par ailleurs les actions ne rapportent pas de quoi compenser la baisse de recette correspondante.

4/ Rapport de l'organe de contrôle. (voir annexes)

Mme Bourgeois donne ensuite lecture du rapport de l'organe de contrôle composé d'elle même et de M. Louis Blanc et recommande à l'AG d'approuver les comptes.

Cependant Mme Bourgeois relève un certain nombre de problèmes qu'elle a annexé à son rapport et demande au Comité de s'exprimer à ce sujet. Ces remarques seront transmises aux membres avec le rapport de l'AG. La discussion à ce sujet sera reprise aux points 10 et 11.

5/ Décharge à l'organe de contrôle – décharge au Comité

Par deux votes successifs, l'Assemblée donne décharge aux organes de contrôle et au comité à l'unanimité.

6/ Elections complémentaires au comité.

Après le départ de M. Henri Roethlisberger, la direction de l'EIVD a proposé M. François Wildi pour le remplacer au comité du GESO.

Après une courte présentation, la candidature de M. Wildi est acceptée à l'unanimité.

7/ Approbation du budget 2004 – R. Viret

Le budget 2004 est adapté au nouveau montant des cotisations et prévoit une perte de l'ordre de frs 2'500.-. Ce budget fait l'objet de nombreux commentaires et la discussion à ce sujet sera reprise aux points 10 et 11. Pour réduire les dépenses, le budget prévoit entre autres la démission dès que possible du GESO de la SATW, et de APTE.

8/ Barème des cotisations 2004 – J-C. Berney

Les cotisations restent inchangées soit membre individuel frs 150.-, écoles frs 300.-, entreprise<50 ps frs 400.-, entreprises>50 ps frs 800.-

9/ Programme 2004. (voir annexe)

En 2004, il est prévu pour l'instant 4 visites, soit la maison Visiowave S.A., le Parc Scientifique de l'EPFL, LEM et VHF Technologies.

10/11 Propositions du comité. (voir annexe), & propositions individuelles

(Pour une meilleure compréhension, l'ensemble des problèmes soulevés au cours de l'AG et les discussions y relatives ont été regroupés ici).

Remarques annexées par Mme. Bourgeois au rapport de vérification:

- 1- Après plusieurs rappels, R. Viret a reçu les arriérés en dernière minute. Cette situation est particulièrement désagréable, mais il est difficile de mettre les membres aux poursuites ou de demander des paiements d'avance.
- 2- Cette perte est essentiellement due à la baisse des cotisations, et au fait que les actions coûtent trop cher par rapport aux rentrées qu'elles représentent.
- 3- JC Berney relève que la location actuelle est de l'ordre de frs 800.- par mois. Le GESO dispose certes de beaux locaux, relativement bon marché. Le moindre studio coûte actuellement de frs 500.- à frs 600.- par mois. Dans le passé, l'EPFL mettait à disposition du GESO en face

de la Gare un bureau et une salle de conférence qui lui permettait de tenir ses séances de comité. Suite au déplacement à Ecublens, le GESO n'a plus eu droit qu'à un minuscule bureau sur l'ancien site de l'EPFL, ce qui l'obligeait à louer une salle pour tenir ses séances. Finalement ce dernier bureau a été supprimé sans possibilité de remplacement. Or le GESO ne peut pas continuer ses activités sans disposer d'un minimum d'espace.

Par ailleurs il n'y a jamais eu de contrat GESO-Berney, mais un simple gentleman agreement. Le GESO partageait ses locaux avec NJC Innovations en contrepartie de la mise à disposition de matériel informatique et de travaux de secrétariat assumés par Jean Claude Berney. La valeur de cette contribution a été évaluée de la moitié du prix de la location. Certes, on aurait pu faire payer sa part de loyer à NJC qui aurait facturé des honoraires pour un montant équivalent. Cela aurait représenté bien des formalités en regard des faibles sommes concernées.

4- Cette remarque est pertinente et sera reprise ci-dessous.

JCB pense donc que le problème ne peut être résolu que si l'on arrive à relancer les activités du GESO de manière à augmenter les recettes. Pour cela il faut augmenter le nombre de participants aux actions, ce qui pourraient amener certains de ceux-ci à devenir membre du GESO. C'est pourquoi le statut de membre individuel avec une cotisation acceptable de frs 150.- par année avait été créé, apparemment sans beaucoup de succès. Les participants ne suivent les actions que de manière très ponctuelle selon leur intérêt propre, et il est très difficile de les fidéliser.

Collaborer avec des organisations similaires serait une solution pour autant qu'il y ait un minimum d'intérêts communs. L'élargissement de la prospection comme proposé en annexe en constituant une liste Email des professionnels de la branche en est une autre, mais la constitution d'une telle liste peut prendre beaucoup de temps.

M. Louis Blanc intervient d'une part pour soutenir sa collègue vérificatrice, et d'autre part pour affirmer que pour sa part il refuse le budget sous sa forme actuelle. Accepter ce budget correspondrait à entériner la situation actuelle et le déclin définitif du GESO. Au contraire il attend du Comité des propositions concrètes pour relancer la machine. Pour sa part il pense qu'il est indispensable de collaborer, voir de fusionner avec une association parente.

Cette intervention provoque une discussion générale fort animée, dans laquelle on peut mentionner en vrac les éléments suivants:

- a/ Le monde de l'électronique a considérablement changé en 30 ans. Le GESO n'a peut-être plus sa raison d'être et il faut en tirer les conclusions qui s'imposent.
- a/ Il est difficile de refuser un budget au mois d'avril pour l'année en cours.
- b/ L'AG devrait donc être avancée au tout début de l'année.
- c/ Il faudrait faire une AG extraordinaire en fin 2004 pour discuter de la politique à suivre.

d/ Fin 2004 est beaucoup trop tard, des décisions doivent être prises le plus vite, au mois de juin au plus tard.

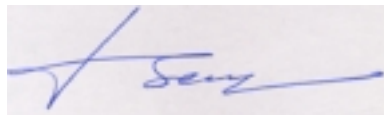
En raison de ce qui précède, l'Assemblée décide à l'unanimité de tenir une Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 8 juin 2004 et demande au Comité

- 1/ **de faire des propositions précises pour des collaborations, voir des fusions, avec des Associations apparentées**
- 2/ **de faire des propositions précises pour élargir la prospection particulièrement auprès des anciens élèves de l'EPFL et des Ecoles d'Ingénieurs.**
- 3/ **de réduire les frais en changeant au besoin de locaux (voir les conditions de résiliation du bail).**
- 3/ **d'établir un programme adapté à ces propositions**
- 4/ **d'établir un nouveau budget en conséquence.**

Le budget actuel est accepté provisoirement jusqu'à cette date.

L'Assemblée prend fin vers 19h00. Elle est suivie d'un intéressant exposé de **M. Didier Quelloz** de l'**Observatoire de Genève** sur les techniques utilisées pour découvrir des planètes en dehors du système solaire, puis d'un apéro et d'un repas qui a permis aux participants d'échanger expériences et points de vue.

le Secrétaire



J-C Berney

GESO/jcb/05.05.2004